

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 19 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de l'entreprise 9395-5813 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 21, 1^{re} Avenue Est afin de régulariser l'empiètement en cour avant de l'avant-toit et de la galerie;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Patrick Stébenne concernant l'immeuble situé au 32, 13^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation de la remise sur la propriété et l'empiètement en cour avant de l'avant-toit de la résidence;
 - 4.3 Dérogation mineure de M. Réjean Gaivin et Mme Suzanne Tardif concernant l'immeuble situé au 571, chemin du Lac Arthur Sud afin de permettre l'agrandissement du garage isolé vers le nord par l'ajout d'un appentis;
 - 4.4 Servitude de tolérance d'empiètement par la Ville d'Amos en faveur de 9395-5813 Québec Inc. (O'Shack);
 - 4.5 Adjudication du contrat pour l'acquisition d'une camionnette hybride – Services techniques;
 - 4.6 Deux appels d'offres de l'UMQ de services professionnels afin d'obtenir les services financiers et les services de prévention et de gestion pour les Mutuelles de prévention en santé et sécurité du travail de l'UMQ;
 - 4.7 Engagement d'un pompier à temps partiel;
 - 4.8 Comptes à payer au 31 août 2022;
 - 4.9 Affectation du résultat de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 à certaines réserves financières;
 - 4.10 Désignation de signataires pour les effets bancaires de la Ville;
 - 4.11 Affectation de la réserve loisirs, culture et tourisme : Parc de la Cathédrale – aire de jeux;
 - 4.12 Dépôt d'un certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter relatif au règlement distinct n° VA-1204 modifiant le règlement de zonage n° VA-964 (Zone R3-35);
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement n° VA-1211 délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats;
 - 5.2 Avis de motion – Projet de règlement n° VA-1212 abrogeant le règlement n° VA-1057 décrétant la démolition et la reconstruction d'un entrepôt et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
6. Dons et subventions :
 - 6.1 Aide financière à Radio Boréale et TVC7;
7. Informations publiques :
 - 7.1 Statistiques de la construction au 31 août 2022;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.